

Fin du mandat cash urgent en bureau de poste La Banque Postale fait le ménage dans le service public financier

Dernière victime de la course effrénée des dirigeants de LBP vers un statut de « banquier comme les autres » la fin du mandat cash urgent.

Cette prestation offerte dans près de 10 000 bureaux de poste permet en effet aux clientèles en difficulté ou confrontées à une situation d'urgence d'émettre un mandat monétaire sur le même principe que Western Union. Une prestation de base du service public postal qui permet de recevoir rapidement de l'argent dans n'importe quel bureau de poste de France et ce quasi instantanément.

La note interne de La Poste avance :

- un niveau de bancarisation élevé en France, avec l'immense majorité des ménages qui dispose de comptes courants, et des solutions de paiement toujours plus performantes ;
- le renforcement de notre politique en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme qui passe par une vigilance sur les opérations en espèces.

Sous ces deux prétextes, la Banque Postale a donc décidé de supprimer cette prestation. Des arguments qui ne tiennent pas la route : pour la bancarisation des ménages, il suffit de regarder la progression des demandes de droit au compte qui a quasiment doublé depuis 2010, passant de 35 691 à 60370 en 2016. Beaucoup sont dans la galère et n'ont souvent que le bureau de poste comme recours.

Quand au blanchiment et au financement du terrorisme, LBP continue à offrir les prestations de son partenaire Western Union qui lui, couvre un spectre international et sans plus de contrôles que le mandat cash urgent.

On le constate encore une fois, le service public financier est bien dans le collimateur de LBP, une prestation qui ne rapporte pas assez et qui est connotée « POSTE ». La lutte contre le blanchiment d'argent ou contre le terrorisme, sont indispensables, mais pour assurer ces missions, au lieu de supprimer un service, recrutons du personnel pour en assurer la pérennité et le suivi. La fédération SUD PTT dénonce ainsi vigoureusement cette décision qui une fois encore ne tient aucun compte de l'attente des usagers, en particulier les plus défavorisés.

Paris le 28 aout 2017